



VILLE DE BALMA

Séance du Conseil Municipal

en date du vendredi 28 mars 2014 – 12 H 30

Note du rédacteur :

En raison d'un problème technique, la séance du Conseil Municipal n'a pas été enregistrée.

Étaient présents :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES | 17. Monsieur Olivier GOURICHON |
| 2. Madame Sophie LAMANT | 18. Madame Florence DUTERNE |
| 3. Monsieur Michel BASELGA | 19. Monsieur Bernard GODARD |
| 4. Madame Fabienne DARBIN-LANGE | 20. Madame Lydie LENOBLE |
| 5. Monsieur Jean-Jacques CAPELLI | 21. Monsieur François GINESTE |
| 6. Madame Corinne RIGOLE | 22. Madame Marguerite BATUT |
| 7. Monsieur Pierre-André POIRIER | 23. Monsieur Jean-Baptiste AMINE-MOTILVA |
| 8. Madame Véronique RODRIGUEZ | 24. Monsieur Jean AIPAR |
| 9. Monsieur Fabien LEMAGNER | 25. Monsieur Alain FILLOLA |
| 10. Madame Virginie NOWAK | 26. Madame Thérèse PICHON |
| 11. Monsieur Stephan LA ROCCA | 27. Monsieur Laurent MERIC |
| 12. Madame Valérie FLORENT | 28. Madame Christine BARBIER |
| 13. Monsieur Henri VIDAL | 29. Monsieur Marcel GUIDERDONI |
| 14. Madame Myriam ADDI-DUPUY | 30. Madame Marie TANIS |
| 15. Monsieur Marc VERNEY | 31. Monsieur Jean-Pierre LORRE |
| 16. Madame Anne MASSOL | 32. Madame Mathilde PREVEL |

Était excusée :

Madame Nicole TOURTEL

Procuration à Madame Véronique RODRIGUEZ

Après que les élus aient pris place devant les petits chevalets portant leur nom et prénom, Monsieur Monsieur Alain FILLOLA, Maire sortant, ouvre la séance.

Monsieur Alain FILLOLA passe la présidence au doyen d'âge, Michel BASELGA.

Monsieur Michel BASELGA a remis le texte de son allocution au service chargé d'élaborer le procès-verbal.

Il fait l'allocution suivante :

« Avant d'ouvrir la séance de la première réunion du Conseil Municipal en vue de l'installation du nouveau maire de Balma, en ma qualité de doyen de la séance, je veux souligner publiquement ici, la parfaite tenue et le bon déroulement de la campagne électorale que nous venons de vivre. A ce titre, Je remercie les deux responsables, tête de liste et leurs co-listiers, pour ce combat démocratique qui fut loyal, propre, ferme bien sûr et sans incident. »

Le doyen d'âge installe le nouveau Conseil Municipal.

« Conformément au résultat du scrutin du 23 mars 2014, il déclare installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux, en leur demandant de manifester leur présence.

Pour cela, il propose Jean-Baptiste AMINE-MOTILVA comme secrétaire de séance, afin de procéder à l'appel.

Il demande s'il y a des commentaires ?

Monsieur Jean-Baptiste AMINE-MOTILVA, secrétaire de séance, procède à l'appel.

Le doyen d'âge précise que le Conseil Municipal de Balma est installé.

Le doyen d'âge fait procéder à l'élection du Maire :

Il propose de désigner deux assesseurs : Monsieur Jean-Jacques CAPELLI et Monsieur Fabien LEMAGNER pour les opérations de vote qui vont suivre.

Il demande si quelqu'un souhaite prendre la parole.

Il rappelle que le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si l'élection n'est pas acquise après les 2 premiers tours de scrutin, il est procédé à un 3^{ème} tour à la majorité relative.

Il demande qui est candidat.

Madame Sophie LAMANT répond :

« Je propose au nom du groupe de la majorité la candidature de Vincent TERRAIL-NOVES »

Le doyen d'âge demande s'il y a d'autres candidats ?

Monsieur Alain FILLOLA indique que son groupe ne présentera pas de candidat. L'allocution de Monsieur Alain FILLOLA n'a pas été enregistrée.

Le doyen d'âge reprend la parole et invite les membres du Conseil Municipal à voter en utilisant les enveloppes et bulletins disposés devant eux ».

Un policier municipal recueille chaque suffrage dans une urne et les porte à la table de dépouillement. Une fois tous les suffrages recueillis, les assesseurs et le secrétaire de séance se déplacent à la table de dépouillement.

Monsieur Michel BASELGA invite le secrétaire de séance, ainsi que les deux assesseurs à se lever et venir s'installer près des fonctionnaires municipaux afin qu'il soit procédé au dépouillement.

Les résultats sont communiqués à Monsieur Michel BASELGA.

« Je vais vous donner lecture des résultats :

 **Votants : 33**
 **Blancs et nuls : 8**
 **Exprimés : 25**

Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, est proclamé Maire de Balma. »

Il s'installe à la place centrale, et il prend la présidence de la séance.

Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES a remis le texte de son allocution au service chargé d'élaborer le procès-verbal.

Il prononce le discours d'investiture :

« Mesdames et messieurs les conseillers municipaux, et tout simplement chères Balmanaises et chers Balmanais,

Chacun imagine à ce moment précis mon émotion . Sachez que je mesure l'immense responsabilité qui m'est confiée.

Avant tout je souhaite remercier ma tendre épouse qui m'a permis de me plonger pleinement dans cette campagne électorale et de vivre intensément ma passion.

Je veux remercier Monsieur Michel BASELGA, doyen de notre assemblée, qui a présidé à l'ouverture de nos travaux: plus que le privilège de l'âge, ou notre complicité, c'est la fidélité de votre engagement au service de notre cité, qui justifie, Monsieur le doyen, que je vous exprime toute notre considération.

Je veux remercier le conseil municipal qui vient de m'accorder sa confiance.

Au moment d'accéder à mes nouvelles fonctions, je veux également saluer mon prédécesseur, Monsieur FILLOLA et lui adresser au nom de tous les Balmanais, nos remerciements républicains, pour avoir présidé pendant près de 20 ans aux destinées de notre ville.

Mais en ce jour si particulier, en mon nom et au nom des femmes et des hommes qui ont porté notre projet, c'est aux Balmanaises et aux Balmanais que je veux exprimer ma gratitude :

Je veux leur dire tout simplement merci de nous avoir fait confiance , à l'ensemble de mes colistiers et à moi-même, en nous confiant la responsabilité d'administrer désormais notre cité.

Sereinement, en responsabilité, le suffrage universel s'est prononcé et la campagne électorale est terminée. Désormais, il revient à chacun, dans le rôle qui lui a été confié, d'honorer son mandat, au nom de l'intérêt général.

Mais je voudrais vous confier le message que j'ai cru percevoir dans l'expression du suffrage universel. Certes il y avait un contexte national. Mais qui peut vraiment dire si ce contexte, en raison des développements d'un certain nombre d'affaires au cours de ces trois dernières semaines, a plutôt favorisé un camp, ou l'autre ? Nous avons fait une campagne électorale au plus près des Balmanais et ce que je peux vous assurer c'est qu'aucun ne m'a parlé du contexte national. Mais quasiment tous m'ont parlé du développement, de l'urbanisation de notre ville et de son rythme.

La première leçon que je tire de ce résultat, au delà de la simple volonté des Balmanais d'avoir choisi une alternance, c'est surtout leur volonté de choisir une autre voie de développement que celle proposée au cours de ces dernières années. C'est la volonté de conserver dans notre ville une qualité, un cadre de vie, un « art de vivre » qui ont fait la renommée de Balma, non seulement dans notre

agglomération, mais bien au delà. Sachez, chers Balmanais, que nous avons bien reçu et compris votre message. Préserver notre cadre et notre qualité de vie était le pilier du projet que je portais avec mon équipe. C'est aujourd'hui notre priorité.

La deuxième leçon que je tire c'est votre volonté de proximité avec l'équipe qui dirige notre ville. La proximité pour que vous puissiez vous approprier les décisions qui sont prises et avoir le sentiment que la ville se fait avec vous, en vous associant aux décisions. Notre proximité ne se résumera pas seulement à ma présence et celle de mon équipe dans les inaugurations et les manifestations de la ville. Elle se traduira aussi concrètement par la mise en place des comités de quartiers qui reposeront sur votre engagement citoyen.

Cela m'amène, mesdames et messieurs à évoquer nos prochaines actions. Des actions prioritaires concrètes, seront mises en œuvre prochainement pour créer immédiatement les conditions du changement.

Dès lundi, nos premières actions seront les suivantes dans les 100 premiers jours :

- Je rencontrerai le personnel municipal . Je veux que ce soit l'un de mes premiers contacts parce que je sais que je ne réussirai la mise en œuvre de notre projet qu'à un prix : qu'il y ait une immense motivation dans le cœur de chacun de nos agents.

Je veux donc leur témoigner toute mon estime, toute ma reconnaissance. Ils ont fait le choix d'un merveilleux métier : celui de l'intérêt général, celui du service public, celui de l'amour de leur ville.

Dans les prochains jours, Je leur indiquerai la relation que je veux avoir avec chacune et chacun d'entre eux. Je sais, pour les avoir souvent côtoyés au cours de ces 6 années, que nous avons, à Balma, des agents municipaux de grande qualité. Je leur dis d'ores et déjà notre respect. Je leur dis qu'il n'y a pas d'un côté la municipalité élue, de l'autre côté des fonctionnaires municipaux . Nous sommes à égalité, nous appartenons à une même équipe qui doit avoir la même volonté et la même détermination de servir les Balmanaises et les Balmanais. C'est par le dialogue social et la concertation permanente que j'ai l'intention d'entretenir avec chacune et chacun d'entre eux une grande relation de confiance.

- Je rencontrerai également les forces vives de la commune : les forces de l'ordre, les présidents d'association, parents d'élèves, corps enseignant, monde économique et commerçant. Je me rendrai également dans les écoles.
- Nous gèlerons, comme je m'y suis engagé, les futures constructions qui étaient en projets, le temps d'adapter nos équipements ;
- Nous augmenterons dans les semaines qui viennent les effectifs de police municipale pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés en fin de mandat.
- Nous mettrons en place avant l'été le dispositif des voisins vigilants et le service « allo mairie » pour faciliter vos démarches et simplifier votre vie quotidienne.
- Nous créerons rapidement les comités de quartier dont je vous parlais précédemment.
- Nous travaillerons dès lundi à la modification des cadencements des bus et à la desserte du lycée Jolimont.
- Parallèlement à tout cela et dès lundi, nous lancerons notre plan d'économie. Un audit interne avec le futur adjoint aux économies et à la gestion sera entrepris pour effectuer le diagnostic de notre fonctionnement, de notre organisation administrative et mettre en place notre plan d'action. Un audit financier, externe celui-ci, sera également engagé.
- J'ai souhaité , avec l'ensemble de mes colistiers , que nous nous engagions solennellement et publiquement à être irréprochables dans l'exercice du mandat que nous ont confié les Balmanais. Cet engagement sera tenu, j'y veillerai scrupuleusement, tout au long des six prochaines années. Une charte signée par les élus témoignera de cette exigence morale à laquelle nous nous conformerons.

Les autres engagements de notre programme s'échelonneront sur une plus longue durée. Tout ne peut pas être fait en quelques jours ou en quelques semaines. Mais tous seront planifiés dès le résultat de notre audit de fonctionnement et de la mise en place de notre plan d'action pour engager les économies. Vous avez compris que je veux une programmer nos investissements sur le long terme. Dans les prochaines semaines, vous disposerez ainsi, chers Balmanais, de la planification de nos investissements sur les 6 prochaines années. Vous aurez ainsi une vision, un cap et une perspective de notre action sur la durée du mandat que vous nous avez confié.

Avant de terminer, je souhaite m'adresser au groupe de la minorité, qui partage, je le sais, les mêmes valeurs démocratiques et républicaines que les nôtres.

Le pluralisme, la confrontation des idées, l'expression de convictions distinctes, animeront - qui peut en douter ! - des débats riches au cours des six années à venir. Tant mieux! Pourvu qu'ils soient dignes, respectueux, utiles à l'action de la ville. C'est ainsi que je conçois la démocratie: parfois passionnée, parce que passionnante, et toujours constructive parce qu'elle décide de la vie de nos concitoyens.

Enfin, je veux être le Maire de tous. Je veux être le Maire de tous les Balmanais. Je veux être le Maire de la réconciliation. Oui, je serai le Maire de tous les Balmanais, qu'ils aient voté pour la liste que je conduisais ou pour une autre liste, c'est mon engagement. Je voudrais qu'après le temps du débat électoral, la ville se rassemble, se fédère, se mobilise, s'unisse.

Vous savez, pour moi, la politique municipale n'a rien à voir avec la politique nationale. Ce n'est pas parce qu'une bonne idée vient de gauche que je ne devrais pas la mettre en œuvre au service de tous les Balmanais. De même que je demanderai à chacun, lorsqu'il estime qu'une bonne idée vient de droite, qu'elle soit soutenue et encouragée. C'est dans cet esprit que je veux travailler, parce que servir une ville ne doit pas être un débat idéologique ni philosophique. Se mettre au service des Balmanaises et des Balmanais c'est mettre une même volonté en commun pour l'amour de celles et ceux que nous avons choisi de servir.

Je me présente devant vous, lié par mes engagements, je ne trahirai aucun de mes engagements, fidèle à mes convictions, et je me présente devant vous surtout en homme libre.

Je ne suis l'héritier de personne, le représentant d'aucune faction, le chef d'aucun clan, le dépositaire d'aucun groupe d'intérêt. Je n'ai ni mentor, ni protecteur. Les Balmanais ont pour maire un homme libre et c'est peut-être déjà un changement majeur.

A partir de ce jour, j'ai un seul objectif : me mettre à votre disposition pour mettre en mouvement notre projet. La ligne directrice de notre action sera l'humilité, la proximité, la transparence et l'éthique.

Je serai, dans cet esprit, et avec le soutien de la majorité municipale, à votre service avec pour seul objectif l'intérêt général. C'est en confiance que je vous invite toutes et tous à nous mobiliser, à mobiliser notre énergie, pour Balma.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le prochain Conseil Municipal se déroulera le 3 avril 2014 à 19 h 00, puis il invite les élus à se retrouver sur le parvis de l'hôtel de ville pour la photo.

L'administration procède à la rédaction des procès-verbaux.

Signature des procès-verbaux par le Maire, le doyen d'âge, le secrétaire de séance, les assesseurs.

Fin de la séance à 13 h 00